

HISTOIRE de la 352^{ème} COMPAGNIE AUTONOME de CHARS de COMBAT en JUIN 1940

Par **Raymond Bresson**

(1912-2006)

Chevalier de la Légion D'Honneur
Chef d'Escadron Honoraire de l'Arme Blindée

ORIGINE

La 352^{ème} C.A.C.C. a été constituée le 9 juin 1940 par transformation de la 3^{ème} Compagnie du 46^{ème} B.C.B., complétée en personnel et en matériel. Le 46^{ème} B.C.B. était lui-même issu, en novembre 1939, du Bataillon de Chars Légers du dépôt de chars 506 de Besançon .Il était devenu Bataillon de Chars de Bataille (B.C.B.) (B1 bis) en janvier 1940 et avait participé aux batailles de Laon - Montcornet et d'Abbeville.

CONSTITUTION

Lundi 3 juin 1940

Ordre est donné à 17 heures au Capitaine Menet commandant la 3^{ème} Compagnie du 46^{ème} B.C.B. de remettre ses 3 derniers chars en état de combattre ou réparables par les moyens du Bataillon à la 1^{ère} Compagnie et de partir avec 7 Officiers ou assimilés dont 6 Chefs de chars, 15 Sous Officiers dont 8 Pilotes et 74 Caporaux et Chasseurs dans la Région de Versailles pour percevoir, à Satory, des chars neufs. Départ à 21 heures dans 4 camionnettes mises à la disposition de la Compagnie pour le déplacement avec une « roulante » qui a du mal à sortir du bois au Mesnil Valran à 21 heures 30.

Mardi 4 juin

La colonne se regroupe à Marseille en Beauvaisis puis traverse Beauvais, Méru et Pontoise.

6 heures : stationnement en Forêt de St Germain. Le Capitaine et le Lieutenant Forrer vont au dépôt 503 à Satory, prendre contact avec le Colonel Datchary commandant le dépôt (qui n'a pas été prévenu). Les Lieutenants Letourneur et Sarraz Bournet cherchent un couvert plus près de Versailles pour stationner en attendant qu'un cantonnement soit assigné.

Un Capitaine du 503 indique un cantonnement qui vient d'être quitté par un escadron de Somua à Villiers St Frédéric. La Compagnie s'y installe à partir de 13 heures.

À 10 heures, le Capitaine Menet est convoqué au Ministère de la Guerre. Reçu immédiatement par le Commandant Liscoat, le Capitaine a un long entretien avec les Généraux Brocard et Chaudes. Le Commandant Liscoat lui donne des instructions pour la perception rapide du matériel dans les jours qui suivent.

Départ du Ministère à 16 heures, il est de retour à Villiers St Frédéric à 19 heures.

Mercredi 5 juin

Pour le Capitaine : navettes entre Villiers, Paris et Satory ; pour les Officiers : missions diverses (fabrication de fanions de signalisation etc...) ; pour tous : remise en ordre des affaires personnelles, contacts discrets avec les familles.

Jeudi 6 juin

Le Capitaine Menet rend compte au Capitaine de Chalain commandant le 46^{ème} de la promesse de perception, le lendemain de 10 chars et de 6 chenillettes et dans les 4 à 5 jours de divers matériels.

Vendredi 7 juin

De 9 heures à 20 heures perception à Satory des matériels chars et véhicules et de complément d'habillement. Quelques incidents entre les « administratifs » de Satory, dont la journée est terminée et les « combattants » qui ne veulent pas partir sans leurs lots de bord complets.

Ordre du Colonel Datchary commandant le Dépôt 503 : la 3^{ème} Compagnie du 46^{ème} Bataillon sera prête à faire mouvement en fin d'après-midi du 8 juin.

La colonne des 10 chars, sous les ordres du Lieutenant Bresson, arrive au cantonnement à 23 heures.

Communiqué du Colonel Datchary : « Attaque de Paris paraît imminente, prendre toutes précautions utiles ».

Samedi 8 juin

Essais des moteurs, vérifications et graissage des trains de roulement, équipement des tourelles. Des axes de patins refusent la graisse. Deux freins de canons de 47 ne peuvent être parés. Deux « naeder » fuient sérieusement.

Dans la soirée, le Capitaine obtient l'envoi de spécialistes de l'armement et des mécaniciens avec des joints de « naeder » pour remédier aux défauts et vérifier l'ensemble des « naeder ».

À la nuit : alerte aux parachutistes, les patrouilles ne trouvent rien.

Dimanche 9 juin

Un détachement du 46^{ème} commandé par le Capitaine Kieffer est arrivé à Neauphle le Vieux, à 3 Km environ de Villiers St Frédéric. Le complément de l'effectif de la 3^{ème} compagnie qui ne faisait pas partie du détachement chargé de toucher les chars, rejoint celle ci.

Messe au village.

Le Lieutenant Gros ne trouve personne à Satory pour la perception du matériel de Section d'Echelon. On donne des noms aux chars.

À 11 heures 30, le Capitaine Menet est avisé officiellement, mais verbalement, de la transformation de sa Compagnie en Compagnie Autonome n°352.C.A.C.C.

Des ordres de mutation de 2 Sous Officiers, un Caporal et 51 Chasseurs en provenance des 6^{ème} et 9^{ème} B.C.C., du Bataillon 22/32 et du détachement de Bataillons 13/35 sont émis au profit de la 352^{ème} C.A.C.C.

Lundi 10 juin

Daté de ce jour mais probablement donné la veille, ordre dactylographié du Lieutenant Colonel Sudre commandant la 6^{ème} demi Brigade prescrivant les mutations :

- du Lieutenant Renault du 47 au 46 pour être mis à la disposition de la 352^{ème} Compagnie Autonome,

- de l'Aspirant Servaz (peut être Sarraz Bournet ?) de la 352 au 47^{ème} B.C.C. (qui n'aura pas lieu).

- d'un groupe d'atelier et d'une équipe de dépannage, au total 2 Sous Officiers, 3 Caporaux, 10 Chasseurs et 1 Infirmier du 46 à la 352. En contrepartie de 2 Sous Officiers, 3 Caporaux et 11 Chasseurs de la 352 au 46.

Le Capitaine Menet note l'arrivée, le 10 juin de 56 gradés et Chasseurs.

. Ordre manuscrit du Lieutenant Colonel Sudre au Capitaine Menet, de se présenter à son P.C. de Neauphle le Vieux à 14 heures.

COMPOSITION et EFFECTIFS de la 352^{ème} COMPAGNIE

D'après les tableaux d'effectifs, la Compagnie Autonome devrait recevoir 11 chars, un groupe d'atelier et une remorque de dépannage. Elle devrait comprendre :

12 Officiers , 21 Sous Officiers, 41 Caporaux et 126 Chasseurs, soit au total 203 hommes au lieu de : 11 Officiers, 19 Sous Officiers, 31 Caporaux et 78 Chasseurs, soit au total 139 hommes.

En fait la Compagnie n'a touché que 10 chars, pas de remorque de dépannage et l'atelier n'a été en place que trop tard pour être d'une quelconque utilité. (l'atelier se trouvera le 22 juin à Mont de Marsan alors que la Compagnie est au nord de Bressuire)

Les mutations de personnel ordonnées n'ont pas toutes eu lieu.

La Compagnie comptait 13 Officiers ou assimilés car le Lieutenant Gros était resté comme adjoint au Capitaine. Pour remplacer le Sous Lieutenant Michel blessé et le Lieutenant Clave muté à l'E.M. du 46, sont arrivés le Lieutenant Legret, l'Adjudant Chef Goullier de la 2/46 et l'Aspirant Cognet de la 1/46. Pour l'atelier, c'est le Lieutenant Logothetis Chef d'atelier du 47 qui est venu à la place de son adjoint le Lieutenant Renault. Le Sous Lieutenant Sarraz Bournet est resté à la 352^{ème}.

Deux pilotes : le Sergent Chef Grand de la 1/46 et le Sergent Besson de la 2/46 ont remplacé les 2 blessés : Sergent Rolet et Caporal Chef David. Un pilote: le Caporal Noël n'est pas Sous Officier.

Une vingtaine seulement de Chasseurs venant des Unités autres que le 46 et aucun Sous Officiers ne figurent sur les listes de la 352. Par contre 3 Sous Officiers (non compris l'Adjudant Chef), 7 Caporaux et 20 Chasseurs venaient du 46.

Au total, le cahier de la Compagnie comporte 218 noms au lieu de 203 prévus et il manquait une vingtaine de Caporaux.

Lundi 10 juin

Entretien du Capitaine avec le Colonel de Barisse qui l'informe que la Compagnie est affectée au Corps de Cavalerie dont le P.C. est à Bonnelles.

SITUATION GÉNÉRALE AU 10 JUIN

Les Allemands viennent de franchir la Seine à Vernon.

Le Corps de Cavalerie doit assurer la liaison entre, à l'ouest la 10^{ème} Armée à laquelle il est rattaché et, à l'est l'Armée de Paris qui se replie vers la Loire. Front initial de Brionne à Pacy s/Eure 60 Km environ.

Mardi 11 juin

Le Président du Conseil décide de transformer la 3^{ème} Compagnie du 46^{ème} Bataillon de chars en Compagnie Autonome. Elle portera le n°352.

A 1 heure ordre du Général Langlois commandant le Corps de Cavalerie émis à 20 heures la veille : la 352^{ème} Compagnie de chars B1, mise à la disposition du Corps de Cavalerie fera mouvement dès réception du présent ordre de Neauphle à Bois Dubreuil (3 Km N.E. d'Ivry La Bataille). Itinéraire : Neauphle , Orgéus, Berchères. P.C. du Commandant de Compagnie Gilles. Liaison au P.C. du Corps de Cavalerie à St André de l'Eure à partir du 11 juin au petit jour.

Le Lieutenant Letourneur part pour St André de l'Eure où il est reçu par le Général Lacroix commandant la 1^{ère} D.L.M.

A 2 heures réveil, chargement des camions, mise en route des chars.

A 6 heures départ de la colonne de chars.

A 13 heures 30 ordre de mouvement en direction de Pacy Sur Eure. Le Capitaine est au Plessis pour recevoir l'ordre d'attaque. Heure H primitivement fixée à 16 heures.

À partir de la forêt de Pacy, le Colonel de Bellefon doit, avec le 1^{er} R.D.P. appuyé par les chars Somua du Corps de Cavalerie attaquer en direction de Vernon.

Sur sa gauche, la 352^{ème} doit accompagner son attaque sur l'axe Menilles, Boisset Hennequin, St Vincent Des Bois, St Marcel, soit un couloir de 2 Km de large et 8 de long, seule et sans appui d'aucune sorte.

2 chars sont déjà en panne sur la route à Richebourg : n°857 « Chasseur Chichera » et n°740 « Olivier », un troisième tombe en panne en arrivant à Menilles.

2 Sections de 3 chars mèneront l'attaque : à droite Lieutenant Bresson n°543 « St Georges », Sous Lieutenant Sarraz-Bournet avec le char du Capitaine n°502 « Morvan » et Sous Lieutenant Letourneur n°544 « Maréchal Joffre II ».

À gauche : Lieutenant Forrer n°540, Sous Lieutenant Vadon n°541 et Aspirant Dehorne n°542 « Auvergne ».

Le n°737 « Charlemagne » du Lieutenant Legret est en réserve.

Le Capitaine qui n'a qu'une seule carte Michelin pour toute la Compagnie, envoie Bresson reconnaître le débouché. Il faut sortir de la Vallée de l'Eure par un chemin partiellement encaissé et courbe débouchant sur un plateau sur lequel sont disséminés villages et bois. Au fond, vers St Marcel une zone boisée plus continue ferme le compartiment de terrain.

Les chars arrivent à Menilles à 16 heures 30. À 16 heures 40 l'heure H est reportée à 17 heures.

À 17 heures, les chars gravissent la pente et après le hameau des Fontenelles se déploient en bataille. Ils se perdent de vue. La consigne est : pas de radio. Les postes n'ont pas été « calés » (pas d'ordre radio).

Devant Boisset-Hennequin, sur la droite, des troupes à pieds sont en vue. Ce sont bien des Allemands. Les chars les mitraillent, les rescapés se réfugient dans les couverts bordant le village qui est traversé sans résistances.

St Vincent des Bois par contre est défendu par des armes anti-chars de petit calibre dont les chars viennent à bout, non sans quelques dégâts.

À 18 heures 45, le Lieutenant Bresson rend compte au Capitaine que Boisset pourrait être occupé sans problèmes.

À 19 heures, Legret est engagé sur la route de Vernon à la sortie de la forêt de Pacy au profit des cavaliers accrochés par une arme anti-chars.

Vers 20 heures Bresson, Vadon et Dehorne viennent au ravitaillement en essence. Le char de Dehorne est en difficulté avec un obus dans le train de roulement.

Le Capitaine renvoie Bresson, Vadon et Cognet, dont le char a été dépanné chercher Forrer, Sarraz-Bournet et Letourneur qui doivent être accrochés vers St Marcel. Cette fois les anti-chars de St Vincent Des Bois laissent passer les chars pour les tirer de flanc.

Un Somua est en panne de terrain dans un chemin creux. Le « St Georges » lui passe une chaîne et le sort de ce mauvais pas.

À 19 heures 50, l'ordre de suspendre l'attaque a été remis au Lieutenant Legret. Cet ordre parvient au Capitaine à 21 heures 10, la nuit tombe, alors que 3 chars sont encore sur le terrain de combat : 502 (Sarraz-Bournet), 543 (Bresson) et 544 (Letourneur).

Letourneur signale que son char est en panne à l'ouest de Menilles : obus dans le barbotin, chenille bloquée.

Sarraz-Bournet a quitté le char avec le radio Vuittenez et l'aide pilote Guillaud, armés de la mitrailleuse de capot qu'ils ont démontée. Le pilote et le mécanicien sont restés à bord.

Ils remettent aux Dragons tenant la forêt de Pacy, 3 prisonniers allemands dont un Officier blessé. Sarraz-Bournet part en side-car demander de l'aide.

Bresson craignant la panne d'essence et voulant s'assurer d'un retour sans incident, part avec son mécanicien Saby, reconnaître le chemin.

Les Dragons qui tiennent les lisières de la forêt et ont installé des obstacles, ne sont pas ravis d'ouvrir le passage et craignent les conséquences du remue-ménage entraîné par le retour des chars.

Les membres restés à bord des 2 chars ont fait leur liaison et constaté que s'ils ne pouvaient dépanner le 502, le 543 pourrait le remorquer. Bresson est revenu. L'un tirant l'autre, avec le minimum de bruit les 2 chars pénètrent dans la forêt par le passage ouvert par les Dragons.

Entre-temps, vers 22 heures 30, le Capitaine a envoyé Vadon tenter, avec son char, le 541 de remorquer le 502. Dans la nuit, le 541 s'enlise dans un fossé du bord de la route dont la berge s'est effondrée. Cognet et son 738 est envoyé pour l'en sortir. Le 543 est arrivé et a sorti le 541 de son trou. Le 738 prend le 502 en remorque. Les chicanes sont déplacées à l'entrée de Pacy-sur-Eure.

Mercredi 12 juin

À 3 heures, 7 chars sur 8 sont regroupés à Pacy-Sur-Eure. La Compagnie a rempli sa mission, mais 5 chars ont subi des dégâts nécessitant l'intervention d'un atelier.

Le 540 peut se déplacer normalement mais sa tourelle est bloquée et l'armement inutilisable. Le 75 est bloqué.

Le 541 (problème de coupleur) et le 738 (écrou de poulie de tension) ont des avaries qui ne sont pas nécessairement le fait de l'ennemi.

L'obus, qui a pénétré dans le barbotin du 544, a du causer des dégâts aux engrenages qui ne se sont pas bloqués immédiatement, ce qui a permis au char de revenir à Menilles. Mais les morceaux ont fini par se bloquer, bloquant la chenille. Le char n'est pas remorquable, il doit être enlevé. Le Lieutenant Gros obtient l'aide de la remorque de dépannage du 4(?)^{ème} Cuirassier. Celle-ci prévue pour les Somua de 20 tonnes est impuissante devant les 32 tonnes du B1. Il est désarmé et abandonné.

Enfin, le 502 tombe en panne mécanique (coupleur) à la sortie de Pacy.

Le groupe d'atelier de la Section d'Échelon de la Compagnie est encore à Châteaudun où il ne touchera, d'ailleurs, pas tout le matériel prévu (remorque de dépannage « Coder »).

Le Lieutenant Four prend contact à Neauphle avec la Compagnie d'Échelon du 46. Le Lieutenant Buchsenschutz qui la commande accepte d'envoyer le Lieutenant Schmidt avec la remorque Corder du 46 pour conduire le 502 à Dampierre où doit se trouver l'élément lourd du Corps de Cavalerie. Ce dernier est déjà parti. Schmidt emmène alors le 502 « Morvan » et son pilote Sergent Chef Robic au 46.

L'ordre avait été donné dans la nuit de regrouper la Compagnie aux Essarts (12 Km S.S.E. de Pacy) où se trouvait la colonne sur roues de l'élément avant de la Compagnie. Départ vers 5 heures, arrivée avec 6 chars dont 3 en état de combattre.

À 14 heures le Capitaine donne l'ordre au Lieutenant Four de se porter, avec l'élément avant de la Section d'Échelon à St Ange et Torçay (8 km N. de Châteauneuf-en-Thymerais).

À 14 heures 40, ordre du C.C, le Capitaine va au Plessis Hebert prendre les ordres du Général commandant la 1^{ère} D.L.M.

Les 3 chars disponibles doivent être mis en surveillance aux issues du Plessis Hebert. Une attaque est envisagée sur St Aquilin. Il y est renoncé.

Les équipages procèdent à des opérations d'entretien et de petites réparations : échange de patins de chenilles.

L'Échelon sur roues a été replié à La Couture Boussey. Ordre est donné aux chars de le rejoindre. Panne momentanée (?) du char 737 .

Le Capitaine est convoqué à Epied au P.C. du Général Lacroix pour recevoir l'ordre de mouvement vers Nonancourt.

Arrivée dans la nuit de l'ordre d'opérations du C.C. du 12 Juin 22 heures Compagnie de chars B1 : point de 1^{ère} destination : Nonancourt rive sud. Itinéraire : Epied, La Couture Boussey, Ezy, Nonancourt par la rive sud de l'Avre ; la Compagnie passe aux ordres de la 2^{ème} D.L.M. jusqu'à nouvel ordre.

Jeudi 13 juin

Regroupés à 2 heures à La Couture Boussey, les 6 chars dont un en remorque et l'élément sur roues partent pour Nonancourt où ils arrivent par des itinéraires différents à 9 heures. La fatigue générale (3 nuits sans sommeil) est cause des erreurs d'itinéraire et d'incidents : avec le char en remorque : une V.T.O. écrasée et un poteau fauché dans un virage.

De 9 heures à 15 heures, la Compagnie stationne dans un bois 3 Km sud de Nonancourt, 2 chars : le 737 « Charlemagne » et le 543 « St Georges » étant placés en surveillance face au nord.

À 12 heures : ordre de gagner Garancières où se trouve le P.C. du Général Bougrain commandant la 3^{ème} D.L.M.

Les 3 chars à réparer, dont un en remorque, gagnent St Ange et Torçay où se trouve la Section d'Échelon sans son groupe d'atelier encore à Châteaudun. Faute de moyens de levage, les réparations ne peuvent être entreprises. Le Lieutenant Four trouve au S.O. de Maintenon, à Bouglainval un élément d'un P.E.B. (9-10 ?) qui prend les 3 chars en charge avec l'Aspirant Cognet, le Sergent Mandeville, 3 Caporaux et 6 Chasseurs. Cognet était le 15 à Châteaudun avec le groupe atelier. Après l'armistice, il sera signalé comme prisonnier. Le contact sera perdu avec le reste du groupe que l'on retrouvera avec une autre unité de Chars à St Maurice la Souterraine au N.E. de Limoges après le 25 juin.

Vers 17 heures, la Compagnie qui n'a plus que 3 chars : 542, 543 et 737 arrive à Garancières où elle s'installe pour 24 heures dans une ferme abandonnée. Trois chars sont placés en surveillance aux issues du village, les équipages étant relevés périodiquement.

Vendredi 14 juin

Les chars 740 et 857, en panne dès la première étape à Richebourg rejoignent la Compagnie qui se trouve ainsi à 5 chars.

Dragons et Chasseurs fraternisent, traitent les vaches, cuisinent les lapins et volailles et lâchent le surplus dans la nature.

11 heures le Capitaine a un entretien avec le Général Bougrain au P.C. de celui-ci.

16 heures visite du commandant des chars de la 10^{ème} Armée qui ne peut mettre aucun moyen de dépannage (remorque « Coder » ou bigue de levage) ni citerne à notre disposition.

18 heures : ordre daté de 9 heures du Corps de Cavalerie, transmis par le 8^{ème} Dragon : porter la Compagnie aux Châtelets au S.O. de Brezolles.

Vers minuit le Capitaine s'entretient à Brezolles avec l'Etat Major de la 1^{ère} D.L.M. L'ordre de 21 heures 15 du Général Beauchesne prévoit l'attaque du bois de Brouillets, au petit jour. Pendant l'entretien, arrive un officier de l'Etat Major du Corps de Cavalerie donnant l'ordre de porter la Compagnie à Freulemont

Samedi 15 juin

L'ordre d'opérations des 1^{ère} et 2^{ème} D.L.M. prévoit un repli en 2 temps : Brezolles puis Freulemont. La halte aura été de courte durée, dès 1 heure, la colonne part pour Freulemont : 35 Km environ vers le S.O. Elle arrive à 5 heures au château de Guilbaux : 4 km S. de Moutiers au Perche. La Compagnie s'installe dans l'allée du Château, occupé par le 6^{ème} Cuirassiers qui ne tarde pas à s'en aller, laissant la place. Le char 740 « Olivier » est placé seul en surveillance à l'entrée de l'allée.

Journée consacrée à l'entretien du matériel et au repos. Survol de bombardiers. L'artillerie gronde pas très loin.

Dimanche 16 juin

16 heures : ordre de mouvement vers Monceaux à 10 km O.N.O. en vue d'une attaque sur Longny. Arrivée à 20 heures à la maison forestière à l'ouest de Monceaux. Les chars 542, 543 et 857 sont mis en surveillance aux issues nord.

Confirmation écrite du colonel de Salvagnac commandant les chars de la 10^{ème} Armée : le P.E.B. 10 ne peut rien nous livrer.

Arrivée, datée de Bois Landry (sud de Champrond en Gâtine) 10 heures 30 du dernier compte-rendu du Lieutenant Four commandant la Section d'Échelon.

Four est à la tête de 6 camions et camionnettes, 1 V.T.O., 3 chenillettes, 1 moto et un side en panne. Logothetis est encore à Châteaudun avec un camion (atelier), 1 V.T.O. et un side-car. Vadon se dirige vers Les Châtelets avec une camionnette et le personnel des équipages des chars remis au parc sauf l'équipe du Sergent Mandeville. À partir de ce moment, le contact est rompu entre la Section d'Échelon et l'Échelon sur roues de la Compagnie.

À 22 heures : ordre de départ apporté par agent de liaison pour St Antoine de Rochefort (2 km ouest de La Ferté-Bernard) par Boissy-Maugis, Rémalard, Verrières, le Theil. À l'arrivée prendre liaison au P.C. de la 3^{ème} D.L.M. à St Georges du Rosay, 8 km N.E. de Bonnétable.

Lundi 17 juin

35 km de route vers le S.S.O. Arrivée vers 4 heures à St Antoine, banlieue de La Ferté Bernard. Entrevue tragi-comique avec le Maire de La Ferté Bernard qui nous refuse de réquisitionner des cartes dont nous sommes complètement démunis et du petit outillage qui nous manque... : « les Allemands sont encore loin, les Américains ne tarderont pas à venir à notre secours ! » Nous passons outre, mais les cartes uniquement régionales ne nous serviront pas plus de 24 heures.

De 4 heures à 13 heures, les chars sont dans des granges ou garages.

11 heures 30, ordre de faire mouvement vers 15 heures en direction de Sablé.

14 heures 10 ordre à la 352 de se rendre à La Suze Sur Sarthe et y attendre le P.C. du Corps de Cavalerie.

15 heures la colonne sur roues et les chars 542, 737 et 857 prennent la route.

La transmission du char 740 « Olivier » est cassée (démultiplicateur de barbotin). Le Lieutenant Bresson avec son char 543 « St Georges » reste avec les 2 équipages et une équipe de dépanneurs. De 15 heures à 19 heures, ils s'emploient avec des outils de forgeron à faire sauter la plaque de recouvrement du carter pour enlever les morceaux de pignons cassés pour rendre le char remorquable. Sur 24 km, le 543 remorque le 740.

Le Capitaine passe à Changé où se trouve l'élément lourd du C.C. pour essayer de trouver une remorque « Coder ». En vain !

Vers 18 heures, arrivée de l'ordre du C.C. de 17 heures : la Compagnie de chars B poussera, dès réception de cet ordre, un et si possible 2 chars aux sorties N. du Mans sur chacune des routes 831, 138 et 823. Mission de chaque détachement : empêcher tout engin blindé ennemi de pénétrer dans la ville

Le Capitaine envoie, par un motocycliste, aux 2 équipages, l'ordre d'abandonner le 740 et de venir au plus vite au Mans. Le 740 « Olivier » désarmé est abandonné près de Connerré.

Le Capitaine, informé que la ville est déclarée « ville ouverte » se rend auprès du Commandant de Gendarmerie qui commande alors la Place. Échange de communications téléphoniques entre le Commandant de Gendarmerie, le Préfet et l'Etat Major du C.C. Ce dernier confirme la mission. Les 3 chars présents sont placés en surveillance aux emplacements indiqués. Le 543 n'arrivera qu'à 2 heures du matin, réservoirs à sec. Le Capitaine, son chauffeur et quelques motocyclistes passent la nuit Place des Augustins. Il n'y a plus d'autres militaires dans la ville.

Mardi 18 juin

7 heures 30, le Capitaine prend contact avec le Général de Bellefon qui dit ne plus avoir besoin de nous. 9 heures, l'ordre du C.C. du 18 juin 2 heures arrive. Le C.C. doit, tout en continuant à couvrir le repli, tenir les ponts de la Mayenne de Château-Gontier à Angers. La 352 doit se rendre à La Meignanne, 7 km N.O. d'Angers en réserve du C.C.

8 heures : la population apporte le petit déjeuner : jus et croissants aux équipages des 4 chars.

10 heures 30, les chars prennent la route pour 90 km. Consigne formelle : ne pas tirer jusqu'à la sortie de l'agglomération. Des avions ennemis survolent très bas mais n'attaquent pas, ordre est donné aux chars de ne pas attaquer. Vers 18 heures, arrêt à Durtal pour regroupement, pleins, casse-croûte, petites réparations.

Fumées noires au-dessus d'Angers. Les réservoirs d'essence brûlent dans la banlieue.

20 heures arrivée au Château de La Colleterie, 10 km O.N.O. d'Angers, au sud de La Meignanne, précédemment siège du Gouvernement Polonais en exil.

L'ordre d'opérations du C.C. nous laisse espérer pouvoir au moins y rester 24 heures. Les équipages des 4 chars et les conducteurs vont dormir mais, par prudence les dépanneurs proposent au Capitaine de travailler toute la nuit. Outre de petits dépannages (toujours les joints de « naeder » !) et le réglage des moteurs, ils entreprennent le démontage du ventilateur du char 737 « Charlemagne ».

Mercredi 19 juin

A 10 heures, le Sergent Besse, en liaison auprès du C.C. apporte l'ordre particulier du 19 juin 8 heures (nous n'étions pas destinataires de l'ordre général pour la journée du 19). La Compagnie doit, dès réception faire mouvement vers Chanzeaux 28 km S.O. d'Angers.

On se hâte : les dépanneurs de terminer le remontage, les conducteurs de charger les véhicules. Il faut traverser Angers « Ville ouverte » où l'on attend les Allemands pour 14 heures et avoir passé les Ponts de Cé avant qu'ils sautent à 14 heures.

Les véhicules sur roues et les Chars 542 et 857 partent très rapidement, mais le ventilateur du 737 « Charlemagne » n'est pas fini de remonter. Le Lieutenant Bresson avec le 543 « St Georges », un motocycliste et la camionnette des dépanneurs sont restés à l'attendre et ; éventuellement les ramener ou les couvrir.

Sur le pont de la Maine, dans Angers, le Capitaine et le Lieutenant Forrer sont pris à parti par la population. Trois fois, au moins, les motocyclistes font la liaison entre le Capitaine et le St Georges, et entre celui-ci, (qui prend 1 ou 2 km d'avance) et le « Charlemagne ».

Quand, enfin, vers 13 heures, le Capitaine donne l'ordre d'abandonner le char, la courroie du ventilateur du « Charlemagne » est enfin remise en place. Traversée rapide d'Angers, franchissement de la Maine au soulagement général.

Au sud d'Angers, la route est encombrée de réfugiés qui veulent passer la Loire. Sortant d'un fossé, un individu, en uniforme incertain avec un fusil, vise le « St Georges » et tire. Le Sergent Chef Grand, qui remplace Quenardel au poste de pilotage dont le volet est ouvert et, le Chef de char Bresson, sur la porte de tourelle ont un mouvement de recul. Personne, dans la foule ne réagit, et l'individu disparaît.

À 13 heures 40, le « Charlemagne » est le dernier à traverser les Ponts de Cé.

A 17 heures, la compagnie est à Chauzeux.

. Dans un moment de calme, le Capitaine Menet donne l'ordre à ses Officiers et à quelques Sous Officiers de n'accepter d'ordre de repli que de lui, ajoutant, à l'intention des Chefs de chars : « mais si on vous donne l'ordre d'attaquer : allez-y ! »

L'ordre général d'opérations du 19 juin du Corps de Cavalerie prescrit la constitution, sous les ordres du Colonel de Brauer, d'un groupement de défense de la Loire ayant à tenir un front de 36 Km de Thoueil (en aval de Gennes) à Savennières (aval des Ponts de Cé), comportant 3 ponts.

Une note de service du 14 juin du Général Altemeyer commandant la 10^{ème} Armée, transmise par la 1^{ère} D.L.M. prescrivait le regroupement et l'encadrement des isolés.

Peu avant 22 heures : ordre du Colonel de Brauer, transmis par le Commandant Marchal commandant le Groupement ouest : les chars B1 doivent se rendre, dès réception à Beaulieu, 7 Km sud des Ponts de Cé.

Jeudi 20 juin

A 0 heures 30 les 4 chars arrivent à St Lambert du Lattay, 3 km S.O. de Baulieu où se trouve le Commandant Marchal. Le char 542 « Auvergne » est posté à Beaulieu, le 737 « Charlemagne » et le 857 « Chasseur Chichera » aux sorties N.O. et N.E. de St Lambert. Le 543 « St Georges » est en réserve au carrefour central de St Lambert.

A 10 heures 50 ordre donné à l'« Auvergne » de se replier à l'entrée nord de St Lambert.

Le premier pont à l'ouest de la zone du Groupement de Brauer, le pont de Chalennes avait sauté mais n'était gardé par aucune troupe.

A 12 heures 15, le Commandant Marchal convoque le Lieutenant Bresson et lui remet l'ordre suivant : « Avec vos 4 chars portez vous sur Chalennes par le Breil pour y détruire, en liaison avec les chars Somua et Hotchkiss du C.C., les éléments ennemis qui ont traversé la Loire et permettre la réoccupation de Chalennes par l'Escadron Babey du 18^{ème} Dragon qui suit dans votre sillage. Exécution immédiate. »

Compte-rendu (12 heures 15) adressé au Capitaine, et le « St Georges » du Lieutenant Bresson prend la tête de la colonne de 4 chars qui, par Le Breuil, Bellevue, St Aubin de Luigné, Chaudfondes débouche, au bout de 18 Km sur la route qui descend à Chalonnnes. Un temps d'arrêt est marqué au pont du chemin de fer. Le Lieutenant Bresson et son motocycliste reconnaissent le débouché sur la route et voient, arrivant de la direction de Chalonnnes 6 chars Somua et 4 Hotchkiss du C.C., chefs de chars assis sur la porte de tourelle. Le Lieutenant qui les commande, dit. « il n'y a qu'un malheureux « crapouillot » à l'entrée de Chalonnnes, vous en viendrez facilement à bout ! » et, sans plus, les chars Somua et Hotchkiss partent vers le sud.

Brève concertation des chefs de chars et la colonne prend, volets fermés, la direction de Chalonnnes. Au bout de 2 à 3 km, à 500 m de la ville, dans un virage, un antichar de petit calibre se dévoile. Au 47 et au 75, le « St Georges » réplique puis écrase le canon.

Un peu plus loin, une barricade est écrasée. Débouchant sur la place, les chars se heurtent à 3 pièces dont une à la terrasse d'un café. Les premiers chars les réduisent au silence.

Le « St Georges » et le « Charlemagne » s'engagent dans la rue vers le pont sur la Loire. Des rues transversales, à droite et à gauche des canons tirent sur les chars, leur causant des dégâts sans gravité. Ils sont neutralisés à la mitrailleuse et au 47.

L' «Auvergne » et le « Chasseur Chichera » sont partis à droite et à gauche.

Un canon est encore écrasé près du pont. Au 75, les 2 chars tirent sur les débris qui encombrant l'entrée du pont. Une arme de plus fort calibre, (88, d'après les déclarations d'un prisonnier), s'est mise en batterie de l'autre côté du pont. Le « Charlemagne » est atteint et commence à brûler



. Le « St Georges » neutralise l' arme antichar et arrose au 75 l'autre côté du pont, et tout à coup, c'est le silence. (1) L'équipage du « Charlemagne » est sorti du char. Le Lieutenant Legret est légèrement blessé aux jambes, le Chasseur Niedergang un peu plus sérieusement.

(1)- Un compte-rendu Allemand du XXXVIII^{eme} C.A. communiqué par le Colonel de Mollans, relate 2 incursions des chars lourds, dans Chalonnnes, la première d'un seul char qui est incendié. Il ne peut s'agir d'un Somua, dont aucun n'a été perdu. Le « Charlemagne », seul char perdu, était le second de la colonne des 4 chars B de notre première incursion. Entre nos 2 descentes, les Allemands auraient renforcé la position. Or, au contraire, notre seconde incursion n'a rencontré de résistances qu'en face du pont. Un de nos obus de 75 aurait alors fait exploser un véhicule d'Artillerie transportant des explosifs et des mines. Legret note : d'après la déclaration d'un prisonnier, il y aurait eu 150 blessés. Le C.R. Allemand parle : de pouvoir, enfin évacuer les blessés. Ne serait-ce pas en fin de première incursion ?

Dans « Victoires perdues », le Maréchal Von Manstein dit : « à Chalonnnes je vis une pièce de 88 de D.C.A. de notre côté, et un char lourd de l'autre prendre position et ouvrir le feu simultanément. Notre pièce fut malheureusement mise hors de combat, mais, au même instant, arriva une pièce anti-chars qui ,grâce à un coup heureux, incendia le 32 tonnes ennemi »

Ce que ni Von Manstein, ni le Commandant de l'Unité Allemande n'ont vu et compris : c'est qu'il y avait 2 chars lourds Français, le premier, tout près du pont, sans doute caché par les débris des bâtiments voisins, qui a vu la flamme de départ du coup qui a incendié le 2^{ème} char, et à son tour, n'a pas raté le 88. Il ne semble pas qu'une autre pièce soit venue se mettre en batterie car ce fut bientôt le silence, et le char recula sans être inquiété.

Lors de la seconde descente des 3 chars restant, les seules armes anti-chars qui se soient manifestées étaient placées de l'autre côté du pont.

Ce pourrait être en les contrant, que le char a atteint, d'un coup de 75 le véhicule d'artillerie chargé d'explosifs.

L'Escadron Babey du 18^{ème} R.D.P. et les dépanneurs de la 352 sont descendus en ville où ils ont récupéré du matériel et ont fait des prisonniers (2) . Les chars se replient à environ 1 Km. À 16 heures 35, Bresson rend compte au Capitaine de l'état des chars. On procède à quelques réparations, on refait les pleins. L'aide pilote Caporal Chef Nerzic du « St Georges », malade est remplacé par le Caporal Noël.

Le Lieutenant Babey a rendu compte au Commandant Marchal qui lui a donné ses ordres pour la nuit, avec copie au Lieutenant Bresson : Chalonnnes doit être tenu jusqu'à la nuit avec l'appui des chars. À la nuit, l'Escadron Babey s'installera aux lisières et les chars reculeront. Ils reviendront demain à 3 heures pour aider les Dragons à décrocher.

Les 3 chars redescendent dans Chalonnnes. Plus d'antichars sur la route ni sur place, mais une arme tire de l'autre côté du pont qu'il faut neutraliser. Les 3 chars se répandent plus avant dans les rues. Le « St Georges » débouchant, en aval du pont de la rive de la Loire tire à la mitrailleuse sur une portière qui se disposait à traverser le fleuve. Il a épuisé ses munitions de 75 et la culasse du 47 est bloquée. Les chars se retirent alors à environ 3 Km.

Une religieuse et une jeune fille d'un établissement voisin apportent quelques ravitaillements, du sucre et un cordial. Un médecin militaire, en permission, vient voir s'il peut être utile et compte les impacts sur les carcasses des chars.

A 21 heures le Capitaine qui est près des chars reçoit l'ordre de les porter à Vihiers pour « couvrir la retraite ». D'un point haut de la route, le pilote du « Chasseur-Chichera » tire ses dernières munitions de 75 à la hausse maximale, au dessus de la Ville vers la rive nord.

A 22 heures les chars rejoignent, vers Chaudfonds, les éléments avancés de la colonne sur roues. Les équipages, relevés vont dormir dans les camionnettes. Avant que nous quittions les Coteaux du Layon, un vigneron, originaire de St Georges sur Loire, qui a débouché quelques bouteilles tient à trinquer avec l'équipage du « St Georges ».

La colonne prend la direction de Vihiers par Chanzeaux et Gonnord.

Aux archives du 18^{ème} R.D.P. on trouve 12 heures ordre à l'Escadron Babey, appuyé par 4 chars B, de reprendre Chalonnnes... mission accomplie... l'ennemi est repassé sur la rive nord... pas de blessés au 18^{ème} R D.P., par contre, le Lieutenant Legret -et le Chasseur Niedergang de la 352^{ème} Compagnie de chars, blessés sont évacués sur Bressuire.

Vendredi 21 juin

A 2 heures la colonne sur roues est à Vihiers où les équipages relevés se reposent pendant que les dépanneurs et les seconds servants procèdent aux opérations d'entretien et de petites réparations.

A 10 heures les 3 chars sont prêts à reprendre la route avec des équipages partiellement remplacés.

L'ordre du 21 juin 9 heures du Groupement de Brauer pour « l'organisation de la position du Haut-Layon » prévoit que les chars se porteront à Genneton, « prêts à partir en première urgence ».

Au cours d'un déplacement, les Caporaux Girinon et Hosatte sont gravement blessés dans un accident de moto, près de Clere. Ils sont évacués sur Bressuire. Décès de Girinon.

Les Officiers sont envoyés en liaison avec les unités voisines. L'un d'eux arrive à Doué La Fontaine alors que les derniers éléments du Groupement s'apprêtent à l'évacuer.

Arrivé vers 20 heures, l'ordre d'opérations du Groupement de Brauer pour la nuit du 21 au 22 juin prévoit un repli de 20 km sur la ligne : Voultegeon, Coulonges, sud de Thouars. Organisation en points d'appui fermés. Les chars se rendront à Moutiers, en évitant Argenton.

La Compagnie quitte le parc du Château de Genneton vers 22 heures. Au moment du départ, le char 542 « Auvergne », coincé en terrain humide entre 2 gros arbres casse en manœuvrant, sa boîte de « mécanismes de barbotin ». La Compagnie n'a plus que 2 chars car il est inutile de chercher à le remorquer, au risque d'en casser un autre. Il est désarmé.

Samedi 22 juin

A 2 heures à Moutiers, l'ordre d'opérations du Groupement de Brauer pour la journée du 22 juin prévoit : l'embarquement à La Chapelle St Laurent de 2000 et 2400 hommes des troupes non motorisées sur 2 trains. Le repli sera couvert à La Chapelle St Laurent par l'Escadron Folz. Le groupe du Commandant Albessart doit tenir, le plus longtemps possible à Bressuire. Le groupe du Capitaine de Salins vers Coulonges, celui du commandant Marchal vers Voultegeon couvriront les transports vers la gare d'embarquement. Les chars couvriront ces transports par Coulonges, Geay, Faye L'Abbesse Parthenay. Mise en route à partir de 17 heures sans précipitation.

Pour toutes les Unités, sauf les chars : exécution immédiate.

A 11 heures visite du Capitaine de Salins qui transmet les félicitations: du Colonel de Brauer pour l'opération de Chalonnnes et demande au Capitaine Menet d'organiser Moutiers en point d'appui avec ses moyens propres : les 2 chars, les quelques 135 Officiers, Sous-Officiers gradés et Chasseurs armés, pour la plupart de pistolets automatiques de 7.65, sauf quelques conducteurs armés de mousquetons, 4 mitrailleuses de 7.5 démontées des chars abandonnés pour lesquelles on improvise des supports.

Un groupe de 30 Cuirassiers sans armes automatiques, commandé par un Adjudant Chef vient en renfort de la 352eme. Les 2 chars restent au centre du village. Les chefs de chars reconnaissent les débouchés possibles. Des groupes mixtes, Cuirassiers-Chasseurs sont installés aux issues.

A 15 heures : ordre de commencer le repli. À 16 heures 15, un groupe de 15 jalonneurs en side-cars (3) part sous les ordres du Lieutenant Forrer et de l'Adjudant Pfister. La colonne qui démarre à 16 heures 30 comprend : la V.T.T. avec les Sous-Lieutenants Vadon et Sarraz-Bournet, 5 camionnettes, 8 tracteurs chenillés, 4 camions, 1 camionnette, 4 V.T.O., 10 side-cars et motos, le camion ramenant, avec le Lieutenant Gros, les petits postes des issues de Moutiers, enfin une camionnette et un side-car avec 5 dépanneurs précédant immédiatement les 2 chars.

3)- Simultanément, le Sergent Chef Mahey avec une camionnette et un conducteur, en mission de renseignement près du Chef de gare de Parthenay capture 3 cyclistes Allemands égarés qu'il confie à un peloton de Cavaliers.

La colonne s'étire sur plus d'un kilomètre.

À bord du 543 « St Georges » : Lieutenant Bresson, Sergent Quenardel, Pilote, Caporal Noël, remplaçant Aide-Pilote, volontaire, Chasseur Salin, Radio. Le servent mécanicien étant absent, le Chasseur Offenstadt insiste pour prendre sa place. Enfin, au moment de partir, le Lieutenant Gros confie comme passager à l'équipage un élève Aspirant de (Saumur) (4) .

À bord du 857« Chasseur Chichera » le Sous-Lieutenant Letourneur remplace le Sous-Lieutenant Sarraz-Bournet comme Chef de char, le Sergent Chef Bill pilote, Chasseur Poinet aide pilote, Chasseur Paris radio, Chasseur Chareyron mécanicien. Le moteur de ce char a déjà donné des signes de défaillance.

Les 2 chars restent, un moment seuls dans le village. Letourneur ouvre la porte de l'église et improvise à l'harmonium.

Les jaloneurs ont passé Coulonges puis Geay sans encombre.

Entre Coulonges et Geay, l'ennemi, déjà présent, laisse passer la tête de colonne, mais lorsque les chenillettes (tracteurs Unic) arrivent en vue du passage à niveau de Luche-Thouarsais, il ouvre le feu et en incendie immédiatement deux



char Renault B1 - Chasseur Chichera



Char Renault B1

Chenillettes Unic

**Luché Thouarsais
- passage à niveau
mars2006 - juin1940**

Les conducteurs des autres chenillettes se planquent. Les camions qui suivent s'arrêtent.

(4)- Salin pense que cet « Aspirant » était à bord du St Georges lors de son évacuation. Chareyron ne le cite pas, à bord du Chasseur Chichera... quand et comment a-t-il échappé aux patrouilles Allemandes ? ... Dans la liste du personnel du groupe du Capitaine Menet, après l'armistice figure un E.A.R. Garnier Claude domicilié à Paris 7^{ème}

Le Capitaine qui était en train de remonter la colonne pour la faire accélérer, fait faire demi tour, revient à Moutiers chercher les 2 chars puis aiguille la queue de colonne sur un autre itinéraire. (5)

Le char « Chasseur Chichera » part immédiatement, vers 17 heures 15. Le Capitaine donne rapidement quelques instructions au Lieutenant Bresson, et le « St Georges » suit à 5 ou 600 m. Il y a environ 10 km jusqu'au passage à niveau. A Coulonges sur, les signes des camarades, les volets sont fermés et les 2 chars à quelques 400 ou 500 m l'un de l'autre s'engagent sur cette petite route, tortueuse bordée de haies au milieu d'un Pays de bocages. Lorsque le « St Georges » arrive au passage à niveau, il est immédiatement pris à partie par une arme proche (6). Passant de l'autre côté, il s'engage à droite dans une prairie, dans la direction d'où les coups semblent provenir et riposte, au jugé. L'épiscope du pilote est cassé. Puis un coup sur le flanc droit provoque un début d'incendie, activé par le ventilateur ; moteur arrêté, l'équipage en vient à bout à l'extincteur ; moteur de nouveau en route tout en tirant,



mais le feu reprend de plus belle.

Le char est évacué. L'ennemi a cessé de tirer. Le « Chasseur Chichera », arrivant alors prend à son bord Noël, Offenstadt et Salin tous trois légèrement blessés. Le char repasse le passage à niveau. Bresson et Quenardel en profitent pour repasser de l'autre côté. Le combat reprend entre le « Chasseur Chichera » et l'ennemi. Le char est d'abord atteint par l'arrière, moteurs stoppés. Noël et Poinet sont tués, probablement à ce moment. Letourneur tire encore. Un coup arrive sur l'avant gauche suivi, d'une explosion, blessant Letourneur, Bill et Chareyron et tuant Offenstadt. Les tirs cessent ! Le Lieutenant Bresson qui a été rejoint par le Caporal dépanneur Roussel-Gall tente de s'approcher du char. Le Sergent Chef Bill arrive à leur rencontre en boitant. Il est blessé aux cuisses et annonce : des tués et des blessés, à bord Offenstadt a eu la tête emportée. Bill a pu échapper à la patrouille Allemande pendant que les 2 Radios, Paris indemne et Salin légèrement blessé, aidaient le Lieutenant Letourneur et Chareyron à sortir par la porte de tourelle.

Letourneur et Chareyron, sommairement pansés sont emmenés par les infirmiers Allemands à l'hôpital de Thouars. Paris et Salin enterrent Noël et Poinet, sur place puis sont emmenés prisonniers à Saumur.

Ce sont les habitants de Luché-Thouarsais qui, quelques jours plus tard sortiront et enterreront une partie des restes d'Offenstadt, alors non identifié. Un infirmier du 4^{ème} Cuirassier donne les premiers soins au Sergent Chef Bill qui est ensuite pris en charge par un habitant.

(5)- Voir plus loin l'« Odyssée » des différents groupes après le 22 juin.

(6)- Probablement 47 automoteurs d'après une photographie Allemande. Mais d'après le récit du Capitaine Dunoyer de Segonzac du 4^{ème} Cuirassiers celui ci évalue la durée du combat à une demi-heure à partir de 18 heures et estime que l'ennemi disposait d'une batterie de 105.

Le Lieutenant Bresson se trouve à la tête d'un groupe de 4 Sous-Officiers, 2 Caporaux, 6 Chasseurs et un Infirmier du 232^{ème} RI. avec une camionnette, un V.T.O. et 2 side-cars.

À Coulonges, le Brigadier Chef d'Ormesson devait tenir avec 11 hommes du 4^{ème} Cuirassiers jusqu'à 17 heures puis trouver un moyen de transport pour La Chapelle St Laurent ou se perdre dans la nature. Il se présente au Lieutenant qui le prend en charge. Arrive ensuite un détachement du 129^{ème} G.R.D.I. commandé par l'Aspirant Mauz qui dispose de 3 camions, 2 canons de 25, un side-car, 2 motos et tient de son Capitaine un itinéraire estimé libre pour rejoindre (avec la vingtaine de Sous-Officiers et Hommes qu'il commande) La Chapelle St Laurent puis Niort. La colonne s'organise et par La Coudre, Voullregeon, Bretignolle, Cirière, Courlay, Chanteloup, gagne La Chapelle St Laurent, où il n'y a plus personne. Il est près de minuit.

La tête de colonne des Sous-Lieutenants Vadon et Sarraz-Bournet était attendue à Geay par un groupe ennemi. Elle est prise sous le feu d'armes automatiques. Le Caporal Mazzolini et les Chasseurs Forey et Michea sont tués. En queue, le Sergent Chef Briot a pu faire demi tour avec son side-car et rejoindre Coulonges.

C'est un groupe de 2 Officiers, 4 Sous-Officiers et 37 Chasseurs qui est fait prisonnier et conduit à Saumur.

Après le départ des deux chars, la queue de colonne, sous les ordres des Sergents Chefs Grand et Vuillaume comprenant 6 Sous-Officiers, 3 Caporaux et 37 Chasseurs avec 2 camions, la cuisine roulante, 6 side-cars et une moto, a été orientée par le Capitaine sur Noirliu, Bressuire et Parthenay. Avant d'arriver à Parthenay, déjà aux mains de l'ennemi, il est détourné par un élément de la 1^{ère} D.L.M. qui l'invite à le suivre vers St Maixent.

Le Capitaine est revenu à Moutiers regrouper les éléments des petits postes, restés avec le Lieutenant Gros. Le combat est terminé, la liaison ne s'est pas faite avec le groupe du Lieutenant Bresson. Il gagne Chiché par Coulonges, Noirliu, Chambourtet, St Porchaire, St Sauveur. Aux abords de Chiché, occupé par l'ennemi, il retrouve le Lieutenant Forrer et quelques jalonneurs. À La Denière de Chiché, le Capitaine se trouve à la tête d'un groupe : 2 Officiers (outre lui-même), 2 Sous-Officiers, 1 Caporal, 11 Chasseurs et 1 E.A.R.

Au soir du 22 juin, la Compagnie a perdu 6 tués, 3 blessés et 45 prisonniers. L'Échelon avant est scindé en 3 groupes, non compris celui des 45 prisonniers.

De son côté, l'Échelon arrière s'est trouvé scindé en 3 éléments :

- Le groupe Cognet Mandeville qui convoyait les 3 chars évacués.
- Le groupe de ravitaillement du Sergent Chef Commeihnes, prisonnier à Mayenne puis évadé.
- Les Lieutenants Four et Logothetis avec le groupe atelier dans les Landes.

Echelon arrière du 16 au 22 juin

Groupe Cognet Mandeville :

Le 13 juin, l'Aspirant Cognet et le Sergent Mandeville avec 2 Caporaux et 7 Chasseurs, convoyant 3 chars avariés dont un en remorque, ont rejoint un élément du P.E.B. 9-10 au nord de Maintenon. Faisant route vers Châteaudun, le char en remorque a été abandonné près de Chartres. Le 15 juin l'Aspirant Cognet était à Châteaudun auprès du Lieutenant Logothetis. Les 2 chars et leurs équipages sont dirigés sur Meung-sur-Loire. L'Aspirant Cognet et le Chasseur Bazin, conducteur de véhicule ont disparu. Ils seront, plus tard signalés comme prisonniers.

Le 17 juin à Meung, le pont, miné, est interdit aux chars qui sont dirigés sur Beaugency. En panne d'essence, ils sont désarmés et camouflés l'un d'eux : le 738 « Roland » à Bacon.

Sous le commandement du Sergent Mandeville, le groupe franchit la Loire à Beaugency dans des camions d'un G.R.D.I. et rencontre une unité de chars B (345^{ème} C.A.C.C. dont les matériels portent la devise «MALGRÉ») avec laquelle ils font mouvement vers St Maurice La Souterraine.

Groupe Four-Logothetis :

Le 15 juin de Bois-Landry où il se trouve, le Lieutenant Four a rendu compte de la situation de sa Section d'Échelon. Le Lieutenant Logothetis doit le rejoindre dans la journée avec le groupe atelier. Le 16, un ordre du C.C. prescrit à la Section d'Échelon de faire mouvement vers Villepail et de prendre liaison à Alençon avec le P.C. de la 10^{ème} Armée. Le mouvement est effectué dans la nuit du 16 au 17. Le P.C. de la 10^{ème} Armée n'est plus à Alençon.

Le 17, ordre du C.C., manuscrit, non daté : «Les chars B1 ont envoyé, ce soir leurs éléments lourds à Villepail, 30 Km ouest d'Alençon. Les dérouter vers Craon, 30 Km S.O. de Laval. Le mouvement est entrepris à 16 heures. À 1 Km de Mayenne, sur la N12, le groupe de ravitaillement, sous les ordres du Sergent Chef Commeihnes est dépassé par un élément ennemi et est fait prisonnier. Le reste de la Section d'Échelon passe sans encombre et peut se ravitailler en essence à Laval. Il arrive à Craon à 20 heures. Il compte, alors : 2 Officiers et 24 Caporaux et Chasseurs.

Le 18, sur renseignements de la Gendarmerie, le groupe fait mouvement sur Châteaubriant et tente de prendre liaison à Rennes avec la 10^{ème} armée. En vain.

Un Officier de D.L.C. signale que Laval est occupé par l'ennemi et conseille de passer la Loire à Ancenis comme la D.L.C., ce qui est fait et le groupe cantonne à St Laurent des Autels.

Le 19 Juin, sur renseignements de la Place de Nantes où l'ennemi arrive, le groupe gagne La Roche Sur Yon.

Le 20, le Lieutenant Four téléphone au Dépôt de chars n°502 à Angoulême qui lui conseille de rejoindre Bordeaux et Mont de Marsan. Le groupe fait mouvement le soir et cantonne, le 20 à Guîtres.

Sur renseignements de la Place de Bordeaux, il gagne St Macaire, près de Langon. Le 22 juin il est à Mont de Marsan.

Groupe Commeihnes :

Ce groupe comprend 2 Sous-Officiers, 4 Caporaux et 12 Chasseurs avec 3 tracteurs chenillés, 1 camionnette, 1 V.T.O., 1 side-car et 1 moto il a été dépassé, le 17 sur la route de Mayenne par des motocyclistes allemands qui lui ont intimé l'ordre de se rendre à Mayenne. Un groupe suivant lui a confisqué 1 side-car et une moto. Un tracteur, tombé en panne est rendu inutilisable et abandonné. À Mayenne, les allemands détruisent les deux autres tracteurs et confisquent les 2 mitrailleuses Hotchkiss et les armes individuelles. Le groupe ne gagne pas le centre de regroupement mais cantonne dans un petit bois.

Le 18, à 4 heures Commeihnes et le Caporal Chef Poncet vont en reconnaissance et se renseignent auprès de la population. À leur retour, le groupe avec la camionnette et la V.T.O. force le barrage à un point défendu seulement par des mitrailleuses de D.C.A., et prend la direction de Sablé. Par Durtal, Beuge, Château-Lavallière, le groupe franchit la Loire à Port-Boulet, la Vienne à l'Ile-Bouchard où se trouve le dépôt 501. Le Commandant Fauquet garde le groupe le 19 et, la matinée du 20, Commeihnes téléphone à la Place de Poitiers. Le 2^{ème} Bureau lui dit de venir. Le 21 à Poitiers le groupe est dirigé sur Belabre, où se trouve un P.E.B. qui, faute de renseignements sur le 46, lui indique la position du 28^{ème} B.C.C. qu'il rejoint le 22. Le Capitaine de Grandfonds, ancien Commandant de Compagnie du 46 le prend en subsistance quelques jours. Le 22 au soir, le groupe est avec le 28^{ème} B.C.C. entre La Souterraine et Solignac, près de Limoges.

Odyssée des groupes de la 352^{ème} éclatée, après le 22 juin 1940

1)Groupe Bresson (rescapés des chars, dépanneurs avec un détachement du 129^{ème} G.R.D.I. et un groupe du 4^{ème} Cuir) :

À la Chapelle St Laurent ,vide de troupes ,le Lieutenant Bresson et l'Aspirant Mauz apprennent qu'une colonne allemande est arrivée à Parthenay. Ils décident de contourner Parthenay et de gagner Niort pour tenter d'y faire les pleins afin de gagner Bordeaux. Le 23 au petit jour la colonne arrive à St Maxire à 10km nord de Niort en passant par Lagrasse, Ventoux, Beceleuf et Faye sur Adin, sur la route nationale, à 5 km, une colonne allemande file sur Niort. Par la radio, on sait qu'un armistice est conclu, mais pas encore en vigueur.

Le groupe s'installe en cantonnement, sous un couvert, un peu à l'écart de la route. À quelques kilomètres, un groupe du 4^{ème} R.D.P. commandé par le Lieutenant Solignac, cantonne dans les mêmes conditions.

Renseignés par les civils, et profitant d'une voiture civile, les trois chefs de détachement se rendent à Niort où les allemands, occupant certains points dont l'essentiel de la caserne, laissent les militaires français se déplacer librement. Au bureau de la Place, un Colonel conseille de rester discrètement sur place, en attendant de connaître les conditions exactes de l'armistice qui doit entrer, incessamment en vigueur.

Le 24, écoute de la radio. Les chefs de détachements confèrent avec le Maire et le Secrétaire de Mairie.

Le 25, les détachements, accompagnant la municipalité de St Maxire au monument aux Morts de 1914-1918, rendent les Honneurs. Deux hommes en Armes y restent jusque dans la soirée.

Le 26, nouveau contact avec la Place de Niort. Les grilles du Quartier sont fermées et gardées par des sentinelles Allemandes. Un Capitaine conseille de démobiliser les hommes sur place avec un papier signé et muni d'un cachet. De retour à St Maxire, des ordres de démobilisation sont établis prescrivant à chacun de se présenter à la gendarmerie de son domicile. Ils sont signés par les 2 Officiers et l'Aspirant dont les signatures sont légalisées par le Maire. Le Lieutenant signe le sien lui même, et fait disparaître les pages de son livret militaire faisant mention de grades. Il évitera toute rencontre pour ne pas avoir besoin de faire état de ce papier.

Les armes individuelles sont camouflées dans les murettes des champs. Le Maire de St Maxire accepte en dépôt et donne reçu du matériel automobile et d'un tube de canon de 47.

Quelques cartes d'almanachs des P.T.T. sont «renseignées» en ce qui concerne les limites des deux zones occupée et non occupée. Avec l'aide de la population, les démobilisés, en civil, partent par petits groupes.

Un Sous Officier et 2 Chasseurs de la 352^{ème} qui avaient cru pouvoir passer la ligne de démarcation avec un side-car, dont l'un a laissé apparaître sa plaque d'identité militaire, sont retenus prisonniers .Ils ont été rapidement libérés par la suite en raison de leur profession (employés des chemins de fer)

Deux Sous Officiers, un Caporal et un Chasseur, qui ont retrouvé, en route, un isolé se sont présentés aux autorités militaires de Limoges et ont été renvoyés au 46^{ème} B.C.B. à La Tour Blanche.

À la limite de la ligne de démarcation, le Lieutenant Bresson, l'Aspirant Mauz et le Brigadier Chef d'Ormesson ont trouvé, dans le château de la Reau appartenant à la famille de Fremond connue du Brigadier Chef Olivier d'Ormesson ,le Capitaine médecin de la Fuye qui les ramène à Limoges où il se rendait lui-même. Le Lieutenant Bresson, incorporé au dépôt de Cavalerie n°29, fait rapport aux Commandants du dépôt, de la place et de la région. Il est démobilisé le 3 août sans avoir pu établir de contacts avec le Capitaine Menet, ni avec le 46^{ème} B.C.B. Aucun des autres démobilisés n'a été par la suite signalé comme prisonnier.

2) Groupe Grand-Vuillaume (et, par la suite : Legret) :

Après avoir rejoint la 1^{ère} D.L.M. le groupe gagne, Melle puis Cognac, le 23. Il y est rejoint par le Lieutenant Legret qui, blessé le 20 à Chalonnnes et soigné à l'hôpital de Bressuire, a rejoint le Corps de Cavalerie à Airvault où il se met à la disposition du Colonel de Brauer. Avec l'autorisation de ce dernier, il prend le commandement du détachement.

Le groupe suit la 1^{ère} D.L.M. jusqu'au 27. À cette date, un ordre du Général Langlois commandant le Corps de Cavalerie prescrit : «La 352^{ème} de chars B1 rejoindra à La Tour Blanche le 46^{ème} Bataillon de chars et sera intégrée à la 4^{ème} D.Cr.»

En exécution de l'ordre du Corps de Cavalerie du 27 juin, le groupe rejoint le 46^{ème} B.C.B. à la Chapelle St Robert. Il y est rejoint le 3 juillet par le Lieutenant Four et par quelques isolés.

Le Capitaine Menet obtiendra, par la suite que le Sergent Chef comptable Vuillaume vienne à Buzançais régler, avec lui, les problèmes administratifs de la Compagnie avant sa dissolution.

3) Groupe Mandeville (et, à l'origine Cognet) : Les membres non démobilisés, à St Maurice la Souterraine, rejoignent le 46^{ème} B.C.B. à la Chapelle St Robert.

4) Échelon arrière, atelier, Lieutenants Four et Logothetis :

Le 23, à Mont de Marsan, le Lieutenant Four rencontre le Sous Lieutenant Chêne du P.E.B.9 qui se joint au détachement. Le 24 il retrouve, dans la région un élément du Dépôt 511 qui prend, en subsistance le Lieutenant Logothetis et 24 Caporaux et Chasseurs de l'atelier et, en Dépôt, les 5 camions, 2 V.T.O., 3 chenillettes, 3 side-cars et une moto. Le Lieutenant Four continue à chercher à joindre le 46^{ème} B.C.B. ou la 4^{ème} D.Cr.

Le 2 juillet à Montauban, on lui indique le P.C. du Général Keller à La Française où il trouve la situation des points de stationnement de la 4^{ème} D.Cr. Le 3 juillet, il rejoint à Javerlhac La Chapelle St Robert le 46^{ème} B.C.B. et le détachement Legret, Grand de la 352^{ème} C.A.C.C.

5) Groupe Commeihnes :

Dans la nuit du 22 au 23, il fait mouvement avec le 28^{ème} B.C.C. jusqu'à Solignac, au sud de Limoges. Après 3 jours, le groupe est dirigé sur La Meyze où il aurait du rejoindre un centre de regroupement et où il est pris en subsistance par le 141^{ème} R.I. Le 1^{er} juillet, Commeihnes télégraphie au 46^{ème} B.C.B., demandant des instructions pour le rejoindre. Le 4 juillet la camionnette du vaguemestre du 46^{ème} vient chercher le groupe et le ramène à La Chapelle St Robert.

6) Prisonniers du 22 juin :

Parmi les 46 prisonniers de Saumur, 2 Sous Officiers et 10 Chasseurs furent libérés ou se libèrent rapidement. Le Lieutenant Letourneur et le Chasseur Chareyron hospitalisés à l'hôpital de Thouars dans la Section militaire sous contrôle allemand, purent avec l'aide des infirmières, passer dans une section civile d'où ils sortirent après leur guérison, quelques semaines plus tard. Libéré le 28 septembre, Chareyron fit, de retour à son domicile à Grenoble, un rapport à l'Autorité Militaire sur le combat du 22 juin.

7) Groupe rassemblé par le Capitaine Menet :

Dans la nuit du 22 au 23, le groupe quittant Chiché où les allemands s'installent, gagne La Denière de Chiché. Le 26, informé par la radio de l'entrée en vigueur de l'armistice, le Capitaine envoie le Lieutenant Forrer, alsacien, parlant allemand, prendre contact avec l'unité occupant Chiché. Il est reçu au P.C. de cette Unité où il précise que le groupe qu'il représente comprend les rescapés de l'engagement du 22 à Luché Thouarsais. Il revient avec 2 Sous Officiers allemands chercher le Capitaine et le groupe.

Au bout d'une heure le groupe, en tenue aussi impeccable que possible est présenté par le Capitaine Menet au Lieutenant Colonel Baade accompagné de 2 Officiers d'un Régiment de Cavalerie allemand. Après une allocution, au cours de laquelle le Colonel rend

hommage au courage de ses adversaires, il déclare qu'il leur rend la liberté ; le Capitaine demande, alors de pouvoir se rendre avec sa voiture sur le lieu du dernier combat et voir les autorités civiles ce qui lui est accordé. Il y voit les tombes des 5 tués identifiés et de l'inconnu". Un des maires pose la question des frais d'obsèques ! Les carcasses des 2 chars incendiés sont toujours sur le terrain et ne livrent aucun renseignement.

Le Colonel qui a demandé au Capitaine son adresse civile confie à l'un de ses Sous Officiers la mission de reconduire le groupe en zone libre.

Mais dans cette région, il y a un doute sur les limites des 2 zones. Après un arrêt à Chenonceaux où un Colonel (Prussien d'après le Sous Officier allemand) veut les diriger sur un camp de prisonniers, le Sous Officier déclarant qu'il tiendra la parole donnée à son Colonel, dépose le groupe à Bourré, où le Cher sert de limite de zone. Il remet au Capitaine une note qu'il rédige, disant que sur ordre de son Colonel, le détachement ne doit pas être considéré comme prisonnier et donne au Capitaine, l'adresse de son Colonel, puis repart à Chiché avec les véhicules.

À quelques minutes de marche, le groupe trouve la gare de Bourré où le Chef de gare l'accueille. La nuit se passe dans la gare et, au matin, le groupe s'installe dans le local de la petite vitesse d'où il est délogé par un élément allemand qui vient occuper le pays, mais dont le Lieutenant, chef de détachement accepte comme valable, le mot du Sous Officier Allemand.

Par un journal, le Capitaine trouve confirmation qu'à cet endroit la ligne de démarcation suit le cours du Cher qui n'est qu'à 1200 mètres.

Après reconnaissance, avec la complicité du chef de gare, un par un entre 17 et 19h chacun gagne la rive du Cher où des allemands se baignent, et, sans être dupes laissent faire les deux voyages de traversée à l'aide d'une barque.

Bien que de l'autre coté commence la zone libre, des convois allemands y circulent encore et il vaut mieux éviter les routes. Du 28 juin jusqu'au 3 juillet, le groupe accueilli, après deux refus, dans la ferme de La Pouvarderie tenue par une dame dont le mari est mobilisé, aide aux travaux les plus urgents.

Prenant, Après reconnaissance, le groupe prend la direction de Châteauroux et cantonne le 5 à Pellevoisin où il est bien accueilli .Il arrive le 6 à Buzançais où il est arrêté et très mal reçu par le 344^{ème} R.I. arrivant d'Afrique du nord.

Le Capitaine Menet doit prendre le commandement d'une Compagnie de «récupérés» de 1200 hommes.

Liquidation de la 352^{ème} C.A.C.C. : Dès le 7 juillet, le Capitaine s'attache à recueillir le maximum de renseignements sur les éléments dispersés le 22 juin.

Il entre en relations téléphoniques et épistolaires avec le 46^{ème} B.C.B. Il est donc fixé sur le sort des groupes : Legret – Grand – Vuillaume, Four – Logothetis, Commeihnes, puis Mandeville. Par René Thieulin, à La Chapelle St Robert, il obtient des renseignements des prisonniers de Saumur dont son frère, le Sergent Pierre Thieulin fait partie. Du groupe des équipages de chars et des dépanneurs, il n'a que, d'une part, l'avis de la présence à Limoges du petit groupe du Sergent Chef Briot : 2 Sous Officiers, 1 Caporal et 1 Chasseur, d'autre part, les renseignements recueillis auprès des 2 municipalités de Geay et Luché Thouarsais. Par contre, bien que le Lieutenant Bresson ait fait son rapport aux autorités territoriales le 13 juillet, ce n'est que le 23 août qu'il a obtenu l'adresse du Capitaine alors déjà démobilisé et rentré dans ses foyers en zone occupée.

L'ordre du 27 juin du Général Langlois (voir page 16, groupe Grand) prescrivait à la 352^{ème} de rejoindre, le 46^{ème} B.C.B. , à La Tour Blanche pour être incorporée à la 4eme DCr En fait, le 46eme a incorporé les groupes qui l'avaient rejoint avec leur matériel, les 2 petits groupes de la région de Limoges et 2 ou 3 isolés ,mais n'a pas cherché à récupérer le groupe atelier du Lieutenant Logothetis resté avec son matériel au dépôt 511 . Quant au groupe du Capitaine, le Colonel commandant la 6^{ème} demi Brigade se serait opposé à l'envoyer chercher (note du Capitaine Menet)..

Le Sergent Chef comptable n'eut, tout d'abord, aucune autorisation ni aucun moyen de transport pour rejoindre le Capitaine.

À des membres de la 352eme qui s'étonnaient que la Compagnie ait totalement été oubliée en matière de citations, on répondit que la 352eme n'appartenait plus aux chars mais à la Cavalerie qui semblait l'avoir oubliée. L'écho de l'amertume de certains parvint au Capitaine à qui l'on fit savoir, par personne interposée, que l'on estimait que la Compagnie n'était pas «en règle» !

Dans sa lettre du 20 juillet au Général Langlois, le Capitaine Menet lui rappelle les opérations des 20 et 22 juin auxquelles la 352eme a participé et lui rend compte du combat du 22 juin et du sort de la Compagnie depuis cette date.

Le 26, le Général Langlois, commandant alors la 13^{ème} Région indique dans sa réponse ,comment obtenir confirmation officielle de la constitution de la Compagnie autonome ; renvoie à l'intendance départementale pour la dissolution administrative et demande des propositions de citations.

Les démarches sont immédiatement entreprises. :

-le 2 août, le Ministère de la Guerre adresse au Capitaine la copie de la décision de constitution de la Compagnie autonome avec le tableau des effectifs.

-le 2 juillet, nouvelle lettre au Général Langlois contenant des propositions de citations et lui demandant une attestation de présence de la Compagnie dans les rangs du Corps de Cavalerie du 11 au 22 juin 1940.

Sur demande adressée au Général Piquendar, commandant la 9^{ème} Région, le Capitaine obtient que le Sergent Chef comptable Vuillaume vienne, de La Chapelle St Robert passer une journée avec lui pour mettre au point la comptabilité et les documents nécessaires pour la liquidation de la 352 eme.

Le 6 août, le Général Langlois écrit : «Je vous envoie, ci-joint les citations que j'ai accordées aux Officiers, Sous Officiers et hommes de votre Compagnie.»

«J'ai proposé pour une citation à l'ordre de l'Armée les Lieutenants ... et vos équipages glorieusement tombés au Champ d'Honneur ... Votre Compagnie qui, bien qu'Autonome, s'est certainement aussi bien battue que les Compagnies des Divisions Cuirassées. Le nombre des citations qu'ont mérité vos Officiers, vos Sous Officiers et vos hommes prouvent que je ne fais aucune différence, au point de la vaillance entre votre Compagnie et les Unités de Chars de Cavalerie placées sous mes ordres.»

Un bordereau du 7 août accompagne 68 citations.

Ce bordereau est transmis à l'Officier des «détails» du 46^{ème} B.C.B.

Passant outre à un refus d'autorisation, le Capitaine rencontre vers le 10 août le Général de Brauer qui, alors Colonel, commandait le Groupement de défense de la Loire, de passage dans la Région. Celui-ci lui renouvelle ses félicitations.

Le 16 août, le Capitaine Menet refuse une nomination à la tête d'une autre Compagnie d'isolés et demande à faire valoir ses droits à démobilisation. C'est le Lieutenant Forrer, muté au 1^{er} R.I. à Issoudun qui achèvera de régler les situations individuelles.

Le 27 Décembre 1940, le Général Langlois (alors Inspecteur de la Cavalerie et de G.R.M.) annonce au Lieutenant Forrer que les citations à l'ordre du Corps de Cavalerie sont accordées, ainsi que celles du Lieutenant Bresson et des «Morts pour la France» : Caporal Noël, Chasseurs Poinet, Mazzolini, Forey, Michea et ... Offenstadt.

Pour ce dernier, à la demande de sa Veuve, le Lieutenant Bresson a du témoigner et rapporter le témoignage du Sergent Chef Bill pour que les « restes » non identifiés dans le Char Chasseur Chichéra lui soient attribués.

Raymond BRESSON 1ere édition juin 2003
2eme édition illustrée et corrigée en septembre 2006
par Jacques Bresson (jacqbresson@aol.com)